



**LE PLFSS 2023  
NE DOIT PAS SE FAIRE SANS MOI**

**SANTÉ SOCIAL  
USAGERS ET SALARIÉS  
MÊME COMBAT**

**PÉTITION AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

Monsieur le Président,

Vous avez décidé seul de refonder le système de santé et d'éducation au travers d'une triste provocation voulant récupérer l'image du CNR, le vrai, le Comité National de la Résistance, qui a œuvré pour fonder la Sécurité Sociale.

Votre politique tourne le dos au fondement principal du CNR qui vise à garantir que chacun.e reçoit en fonction de ses besoins et cotise en fonction de ses moyens. Le PLFSS 2023 que votre gouvernement présente aux parlementaires à partir du mois d'octobre 2022, s'il reste en l'état, va encore affaiblir les services publics de santé et d'action sociale, alors même que tous les indicateurs montrent que le danger pour la population et les salarié.e.s est grandissant.

La CGT revendique la retraite à 60 ans à taux plein et à 55 ans pour les métiers pénibles et s'oppose à un amendement dans le PLFSS qui permettrait d'allonger la durée de cotisation avec un départ prévu à 67 ans.

**La CGT demande l'ouverture d'un débat public et de négociation pour le développement d'un grand service public de santé et d'action sociale sur la base de « 4 exigences et 12 propositions »** →



→ **Par ma signature JE SOUTIENS cette exigence de négociations sur les moyens à mettre en œuvre pour garantir un système de santé et d'action sociale financé à 100% par la sécurité sociale.**

NOM - PRÉNOM	VILLE	SIGNATURE

